

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 octobre 2011

---

LOI DE FINANCES POUR 2012 - (n° 3775)  
(Première partie)

Commission	
Gouvernement	

## **SOUS-AMENDEMENT**

N° I - 442

présenté par  
M. Carrez

-----  
à l'amendement n° 56 de la commission des finances  
-----

### **APRÈS L'ARTICLE 5**

Compléter l'alinéa 6 par les mots :

« de synthèse ».

### **EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement de prévision. Ne sont visés que les édulcorants de synthèse.